

2024_32_AC_Jurys_examens_ALLSH_Master_Cinema

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE:

<u>Article 1</u> : Le jury du Master domaine **Arts, Lettres, Langues** mention **Cinéma et audiovisuel** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Pascal Cesaro <u>Suppléant(e)</u>: Caroline Renard

Liste des membres: Jean-Michel Durafour et Marie Rebecchi

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Gregory Wallet
- Severine Mathieu

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 2 et Jury de MASTER 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Pascal Cesaro <u>Suppléant(e)</u>: Caroline Renard

Liste des membres: Jean-Michel Durafour et Marie Rebecchi

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex: membre titulaire X/suppléant Y

- Gregory Wallet
- Severine Mathieu

MASTER 2

Semestres 3 et 4 - Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type Ecritures critiques, recherche et didactique de l'image

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: **Jean-Michel Durafour** <u>Suppléant(e)</u>: Gregory Wallet

Liste des membres : Marie Rebecchi et Caroline Renard

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres

suppléants nommément désignés ci-après Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Gregory WalletPascal Cesaro

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type Ecriture documentaires : recherche et création

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Pascal Cesaro <u>Suppléant(e)</u>: Caroline Renard

<u>Liste des membres</u>: Severine Mathieu et Gregory Wallet

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Marie Rebecchi
- Jean-Michel Durafour

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

<u>Article 2</u>: Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 14/11/2024

Pour le Président et par délégation, Le Doyen l'UFR ALLSH

Guy Le Thiec ALLSH
Directeur de l'UFR ALLSH

AMU AMU